

France Travail la force d'un réseau !

Plus de 4000 conseillers entreprise

à votre service

Retrouvez tous nos services en ligne,
24h/24, 7j/7 sur www.francetravail.fr

ASSOCIATION LIEU ACCUEIL FAMILIAL
Mme DEBES Sandrine
1325 CHEMIN CHEMIN DE VALLAGRAND
30700 Flaux

Vos informations utiles :

NIMES, le 8 Décembre 2025

N° SIRET : 394365480 00018

N° offre : 201HHZF

Concerne : ASSOCIATION LIEU D'ACCOMPAGNEMENT FAMILI
30700 FLAUX

Votre correspondant : Mme MELAT Isabelle
Tél. : 0466406130 - entreprise.nimes.courbessac@francetravail.net

Objet : **Votre recrutement de Assistant permanent/ assistante permanente (H/F)**
N° offre 201HHZF

Bonjour,

Je vous remercie d'avoir choisi France Travail pour votre recrutement de « **Assistant permanent/ assistante permanente (H/F)** ». Je vous adresse ci-joint le descriptif de votre offre référencée sous le numéro **201HHZF**.

Votre offre est publiée sur www.francetravail.fr jusqu'au 06/01/2026. Je vous contacterai le 05/01/2026 pour faire le point sur votre recrutement.

A tout moment, modifiez votre offre et suivez votre recrutement sur votre espace recrutement.

Les données publiées dans votre offre d'emploi sont aussi mises à disposition dans le cadre d'une licence de réutilisation.

Cordialement,

Votre conseiller(ère)
Isabelle MELAT

Important :

- pour un recrutement à temps partiel, il vous appartient de vous assurer du respect des obligations légales et conventionnelles liées à ce type de contrat.
- pour l'embauche d'un travailleur étranger, dès lors qu'il n'est pas inscrit comme demandeur d'emploi, il vous appartient de vérifier l'existence du titre l'autorisant à exercer une activité salariée en France (article L. 5221-8 du code du travail). En effet, France Travail procède à cette vérification notamment lors de l'inscription des personnes étrangères sur la liste des demandeurs d'emploi (article L. 541-4 du code du travail). Cette liste est actualisée sur la base des éléments portés à la connaissance de France Travail. Cependant, nous vous invitons à vérifier la validité de son titre lors de l'embauche définitive.

Assistant permanent/ assistante permanente (H/F)

Description de l'offre (extrait)

Le Lieu de Vie et d'Accueil (LVA) Lieu d'Accompagnement Familial Thérapeutique est un lieu accueillant 5 enfants et ou adolescents, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance. Cette structure est gérée par deux Permanents Responsables habitant sur le lieu. Les jeunes accueillis sont également accompagnés par une équipe éducative composées de 3 Assistants Permanents dont un à 80% plus orienté sur l'entretien extérieur.e LVA constitue le lieu d'habitation habituel des jeunes accueillis qui ne retournent que ponctuellement en famille, voire pas du tout.

Vos missions:

L'assistant Permanent anime et organise la vie quotidienne du groupe d'enfant du Lieu de Vie et d'Accueil en vue d'instaurer, de restaurer ou de préserver l'adaptation sociale et l'autonomie des jeunes accueillis. Pour cela, il doit donc ...

La description de l'offre n'est pas complète : retrouvez l'ensemble des descriptifs de l'offre et de l'entreprise sur www.francetravail.fr (en recherchant par le numéro de l'offre).

Compétence(s) du poste

- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne et des règles de vie en collectivité - *indispensable*
- Procéder à la toilette et aux soins de l'enfant - *indispensable*
- Préparer et donner un repas, une boisson à l'enfant - *indispensable*

Autre(s) compétence(s)

accompagnement social

Qualité(s) professionnelle(s)

Faire preuve de réactivité

Enseigne de l'employeur

ASSOCIATION LIEU ACCUEIL FAMILIAL
Envoyer votre CV par mail
directionlieuaccfamtherap@yahoo.com

Détail

- Lieu de travail : 30110 - FLAUX
Type de contrat : CDI
Nature d'offre :
Durée hebdomadaire de travail : 37 H00 HEBDO
Salaire indicatif : Mensuel de 2054.00 Euros sur 12.00 mois
Complémentaire santé
Qualification : Employé non qualifié
Conditions d'exercice : Travail les week-ends et jours fériés
Déplacement : Quotidiens Zone départementale
Expérience : Expérience exigée de 6 Mois - accompagnement social
Formation :
Permis : B - Véhicule léger Exigé
Effectif de l'entreprise : 3 à 5 salariés
Secteur d'activité : Hébergement social pour enfants en difficultés

Assistant permanent/ assistante permanente (H/F)

Pour postuler à cette offre

Envoyer votre CV à la personne en charge du recrutement
en postulant directement en ligne sur www.francetravail.fr depuis l'offre d'emploi
ou par mail à directionlieuaccfamtherap@yahoo.com

Association Lieu d'Accompagnement Familial Thérapeutique
1325 chemin de Vallagrand
30700 FLAUX

07 60 31 51 12
directionlieuaccfamtherap@yahoo.com

FICHE DE POSTE :

ASSISTANT PERMANENT

Activité :

Le Lieu de Vie et d'Accueil (LVA) Lieu d'Accompagnement Familial Thérapeutique est un lieu accueillant 5 enfants et ou adolescents, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance. Cette structure est gérée par deux Permanents Responsables habitant sur le lieu.

Les jeunes accueillis sont également accompagnés par une équipe éducative composées de 3 Assistants Permanent dont un à 80% plus orienté sur l'entretien extérieur.

Le LVA constitue le lieu d'habitation habituel des jeunes accueillis qui ne retournent que ponctuellement en famille, voire pas du tout.

Missions :

L'assistant Permanent anime et organise la vie quotidienne du groupe d'enfant du Lieu de Vie et d'Accueil en vue d'instaurer, de restaurer ou de préserver l'adaptation sociale et l'autonomie des jeunes accueillis. Pour cela, il doit donc :

- Mettre en œuvre et appliquer le projet du LVA.
- Mettre en œuvre et appliquer le Projet Individuel du jeune.
- Mettre en œuvre et appliquer la Charte des Droits et des Libertés de la personne accueillie, du règlement de fonctionnement et des règles de vie au Lieu de vie.
- Avoir une connaissance générale du cadre législatif particulier aux LVA.

Activités :

Travail en présence des jeunes

- Assister les Permanents Responsables dans la mise en œuvre de projets d'actions éducatives ou d'accompagnements individuels ou collectifs.
- Organiser et animer les activités quotidiennes du groupe (aide aux devoirs scolaires, repas, coucher, lever, jeux...).
- Assurer au groupe d'enfants protection, hygiène et sécurité.
- Souligner les droits et les devoirs de chacun.
- Être garant du bon usage et du bon état des locaux, du matériel, des véhicules... .
- Connaître et respecter la situation globale de chaque jeune (historique familiale, de placement...) au delà de ses références.
- « Vivre avec ».

Travail d'équipe et de partenariat

- Respecter les collègues de travail, la hiérarchie.
- Transmettre ses observations/propositions aux Permanents Responsables.
- Rédiger des transmissions objectives et factuelles quotidiennement.
- Faire preuve de discrétion et de confidentialité (obligation de secret professionnel).

- Participer activement aux réunions hebdomadaires d'équipe du LVA.
- Participer aux différentes rencontres partenariales en lien avec les références éducatives (synthèse, concertations, audiences...).
- Participer aux temps de supervisions d'équipe (1 fois par mois).
- Veiller et porter une attention permanente à l'évolution des connaissances techniques et théoriques du champ social ou éducatif afin d'interroger sa propre pratique.

Missions spécifiques

Liste non exhaustive des missions réparties entre les membres de l'équipe :

- Accompagnement et suivi des stagiaires au sein de l'équipe.
- Gestion et suivi des animaux de la maison.
- Organisation et rangement des espaces extérieurs.
- Organiser/se charger de l'entretien de la maison (ménage, suivi du linge, organisation des locaux...) en coordination avec le(s) permanent(s) présent(s).
- Organiser/se charger des menus, des courses et de la confection des repas en coordination avec le(s) permanent(s) présent(s).
- Organiser/se charger du suivi des chambres des jeunes (ménage, vêture) en coordination avec le(s) permanent(s) présent(s).
-

Positionnement hiérarchique

- Sous la responsabilité directe des deux Permanents Responsables du LVA.
- Sous la supervision des membres du bureau de l'association.

Conditions de travail

- Partage du temps dans la dynamique du « vivre avec » l'ensemble des jeunes, impliquant une permanence dans la relation éducative et donc des plages horaires incluant des nuits (dormies), un week-end sur deux du samedi 9h00 au dimanche 19h00, éventuellement des périodes de voyages pouvant aller jusqu'à 2 semaines pleines par an.
- Assistant permanent de LVA : code du travail L774-3. Durée de travail 258 jours par an. Volume horaire hebdomadaire d'une moyenne de 48h
- Planning établi mensuellement, mais pouvant ponctuellement être modifié en fonction des besoins du lieu ou des références éducatives.

Compétences Expériences

- Expérience auprès d'enfants-adolescents et/ou un diplôme en lien avec le travail éducatif.
 - Autonomie et adaptabilité dans ses positionnements en lien avec les problématiques spécifiques à chaque jeune.
 - Disponibilité, souplesse, calme, bienveillance, joie de vivre.
 - Sens de l'organisation et de l'anticipation, prise d'initiative, travail en équipe avec partage des informations.
 - Autorité naturelle, attitude sécurisante et contenante.
- Tous les documents annexes évoqués sont stockés sur le lieu d'accueil et sont à disposition de l'Assistant permanent.